

Horaires + tarifs
HIVER
 Inscription 3 déc. 18h

Arts Martiaux



Aïkibudo-Kobudo

ACTIVITÉ	JOUR	HORAIRE	DATE DE DÉBUT	RELÂCHES ET REPORTS
Kobudo 10 ans et +	Samedi	11h00 à 12h55	À partir du 7 janvier	
	Mardi	18h30 à 19h55		
Aïkibudo 16 ans et +	Samedi	13h00 à 14h25	À partir du 7 janvier	
	Mardi	20h00 à 21h25		

ACTIVITÉ	CODE	NB SEM	TARIF + TX	NOTES
Accès à 1 séance par semaine	001	12	104,50 \$	Une séance comprend un cours (encadré par un instructeur) ou une pratique libre (les deux ayant lieu simultanément, la salle est divisée en deux). Il est donc possible, par exemple de suivre un cours de kobudo à 18h30 et de continuer à s'entraîner en kobudo, seul ou avec un partenaire, durant le cours d'aïkibudo de 20h, ce qui comptabilise deux séances d'entraînement.
Accès à 2 séances par semaine	002	12	208,75 \$	
Accès à 3 séances et + par semaine	003	12	313,25 \$	
Cours à l'unité :	20,00 \$ tx. inc. (ou 7,00 \$ tx. inc. pour les participants déjà inscrits à un cours et qui désirent participer à un cours supplémentaire) Présentez-vous au bureau d'accueil 15 minutes avant le début du cours auquel vous désirez participer afin d'acquitter les frais. Vous devrez remettre un coupon à l'instructeur du cours.			

AUTRE FRAIS : Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour l'affiliation à l'association ou à la fédération et pour l'uniforme.

STATIONNEMENT

P Vignette requise

Le stationnement du Collège Lionel-Groulx est réservé aux détenteurs de vignette, du lundi au vendredi, de 7h à 17h. En dehors de ces heures, ainsi qu'en tout temps les samedis et dimanches, aucune vignette n'est requise. Si vous êtes inscrits à une activité qui a lieu durant la journée la semaine et que vous désirez utiliser le stationnement du Collège, des vignettes sont disponibles au coût de 15\$, pour une durée de 5 mois, valide de septembre à janvier ou de février à juin. Adressez-vous au bureau d'accueil durant nos heures d'ouverture pour plus d'information.

REPRISE DE COURS

Il est impossible de reprendre un cours auquel un participant s'absente, peu importe le motif.

Horaires + tarifs
HIVER
Inscription 3 déc. 18h

Arts Martiaux

Taekwon-do

ACTIVITÉ	JOUR	HORAIRE	DATE DE DÉBUT	RELÂCHES ET REPORTS	NOTES
Adulte et enfant 7 ans et +	Samedi Mercredi Vendredi	10h00 à 10h55 18h30 à 19h55 18h30 à 19h55	À partir du 8 janvier		Les parents des participants peuvent également s'inscrire à ce cours
Adulte - Ceinture noire	Samedi	9h00 à 9h55	11 janvier		

ACTIVITÉ	CODE	NB SEM	TARIF + TX	NOTES
Accès à 1 cours par semaine	001	12	109,50 \$	Profitez de la flexibilité de nos horaires pour venir quand vous voulez de 1 à 3 fois par semaine !
Accès à 2 ou 3 cours par semaine	002	12	173,50 \$	

AUTRE FRAIS : Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour l'affiliation à l'association ou à la fédération et pour l'uniforme

Auto-défense

ACTIVITÉ	JOUR	HORAIRE	CODE	NB SEM	TARIF + TX	DATE DE DÉBUT	RELÂCHES ET REPORTS	NOTES
Auto-défense 13 ans et +	Mercredi	20h30 à 21h25	556	6	64,00 \$	15 janvier		

STATIONNEMENT

P Vignette requise

Le stationnement du Collège Lionel-Groulx est réservé aux détenteurs de vignette, du lundi au vendredi, de 7h à 17h. En dehors de ces heures, ainsi qu'en tout temps les samedis et dimanches, aucune vignette n'est requise. Si vous êtes inscrits à une activité qui a lieu durant la journée la semaine et que vous désirez utiliser le stationnement du Collège, des vignettes sont disponibles au coût de 15\$, pour une durée de 5 mois, valide de septembre à janvier ou de février à juin. Adressez-vous au bureau d'accueil durant nos heures d'ouverture pour plus d'information.

REPRISE DE COURS

Il est impossible de reprendre un cours auquel un participant s'absente, peu importe le motif.

Horaires + tarifs
HIVER
 Inscription 3 déc. 18h

Arts Martiaux

Karaté

ACTIVITÉ	JOUR	HORAIRE	CODE	NB SEM	TARIF + TX	DATE DE DÉBUT	RELÂCHES ET REPORTS	NOTES
Parent-enfant + Débutant	Mercredi	18h00 à 18h55	546	12	109,50 \$	8 janvier		L'enfant et le parent doivent s'inscrire et payer chacun le tarif.
Parent-enfant + Débutant	Vendredi	18h15 à 19h10	747	12	109,50 \$	10 janvier		L'enfant et le parent doivent s'inscrire et payer chacun le tarif.
Intermédiaire - Ceintures oranges à mauves	Mercredi	19h00 à 19h55	550	12	123,50 \$	8 janvier		Jumelé avec cours Avancé
Intermédiaire - Ceintures oranges à mauves	Vendredi	19h15 à 20h10	751	12	123,50 \$	10 janvier		Jumelé avec cours Avancé
Avancé - Ceintures brunes et noires	Mercredi	19h00 à 20h25	550	12	184,75 \$	8 janvier		Jumelé avec cours Intermédiaire pour la première heure
Avancé - Ceintures brunes et noires	Vendredi	19h15 à 20h40	751	12	184,75 \$	10 janvier		Jumelé avec cours Intermédiaire pour la première heure

STATIONNEMENT

P Vignette requise

Le stationnement du Collège Lionel-Groulx est réservé aux détenteurs de vignette, du lundi au vendredi, de 7h à 17h. En dehors de ces heures, ainsi qu'en tout temps les samedis et dimanches, aucune vignette n'est requise. Si vous êtes inscrits à une activité qui a lieu durant la journée la semaine et que vous désirez utiliser le stationnement du Collège, des vignettes sont disponibles au coût de 15\$, pour une durée de 5 mois, valide de septembre à janvier ou de février à juin. Adressez-vous au bureau d'accueil durant nos heures d'ouverture pour plus d'information.

REPRISE DE COURS

Il est impossible de reprendre un cours auquel un participant s'absente, peu importe le motif.

Horaires + tarifs
HIVER
Inscription 3 déc. 18h

Arts Martiaux

**CENTRE
D'ACTIVITÉS**
SPORTMAX

Maha Kuk Sool

ACTIVITÉ	JOUR	HORAIRE	CODE	NB SEM	TARIF + TX	DATE DE DÉBUT	RELÂCHES ET REPORTS	NOTES
Débutant 8 à 18 ans	Samedi	8h00 à 8h55	106	9	95,75 \$	11 janvier	Relâches : 1 ^{er} et 8 mars	
Initiation 5 à 7 ans	Samedi	9h15 à 9h55	111	9	71,75 \$	11 janvier	Relâches : 1 ^{er} et 8 mars	

STATIONNEMENT

P Vignette requise

Le stationnement du Collège Lionel-Groulx est réservé aux détenteurs de vignette, du lundi au vendredi, de 7h à 17h. En dehors de ces heures, ainsi qu'en tout temps les samedis et dimanches, aucune vignette n'est requise. Si vous êtes inscrits à une activité qui a lieu durant la journée la semaine et que vous désirez utiliser le stationnement du Collège, des vignettes sont disponibles au coût de 15\$, pour une durée de 5 mois, valide de septembre à janvier ou de février à juin. Adressez-vous au bureau d'accueil durant nos heures d'ouverture pour plus d'information.

REPRISE DE COURS

Il est impossible de reprendre un cours auquel un participant s'absente, peu importe le motif.